



# Propositions relatives aux épreuves d'examen en Langues, littératures et cultures étrangères et régionales

## Anglais, monde contemporain

Classe de première et classe terminale, voie générale



**Les propositions des groupes d'experts pour l'évaluation en classe de première et en classe terminale relèvent de leur responsabilité. Ces propositions ont été présentées aux membres du Conseil supérieur des programmes, mais n'ont pas fait l'objet d'un vote en séance.**

## Classe de première

L'épreuve se compose **d'une partie écrite** et **d'une partie orale**, chacune comptant pour moitié de la note finale.

### Partie écrite

**Durée** : 2 heures

**Objectifs** : l'épreuve vise à évaluer la maîtrise, par le candidat, des attendus du programme de la classe de première de l'enseignement de spécialité Langues, littératures et cultures étrangères et régionales – Anglais, monde contemporain.

**Structure** : l'épreuve consiste en la synthèse d'un dossier documentaire, en 300 mots environ, guidée par une consigne. Le dossier documentaire est composé de trois documents, dont au moins un article de presse et un document iconographique (image, graphique, carte, etc.), adossés à l'une des deux thématiques du programme de la classe de première.

La longueur cumulée des textes est comprise entre 4 000 et 5 000 signes, blancs et espaces compris.

**Niveau attendu** : B2

**Notation** : l'épreuve est notée sur 20 points.

Une grille d'évaluation est fournie aux correcteurs.

## Partie orale

**Durée** : 20 minutes maximum

**Objectifs** : l'épreuve vise à évaluer la maîtrise, par le candidat, des attendus du programme de la classe de première de l'enseignement de spécialité Langues, littératures et cultures étrangères et régionales – Anglais, monde contemporain.

**Structure** : l'épreuve consiste en un oral de 20 minutes qui s'appuie sur un dossier personnel présenté par le candidat et visé par son professeur de l'année de première.

Le candidat remet un exemplaire de son dossier à l'examineur au début de l'épreuve. Il conserve un exemplaire qu'il utilise selon ses besoins durant l'épreuve.

Le dossier est composé de quatre à cinq documents textuels et iconographiques en lien avec une des deux thématiques du programme de première. Il comprend au moins un article de presse, un texte d'une autre nature et un document iconographique.

Sans temps de préparation, le candidat présente son dossier dans la langue cible pendant 10 minutes au plus pour en justifier les choix et en exprimer la logique interne. Cet exposé est suivi d'un entretien avec l'examineur d'une durée de 10 minutes au plus, également dans la langue cible. L'échange prend appui sur l'exposé du candidat, l'examineur invitant ce dernier, le cas échéant, à préciser, développer ou illustrer son propos. L'examineur peut ensuite inviter le candidat à établir des liens avec l'autre thématique, un autre axe d'étude du programme ou avec ses centres d'intérêt.

**Niveau attendu** : B2

**Notation** : l'épreuve est notée sur 20 points.

Une grille d'évaluation est fournie aux correcteurs.

# Classe terminale

L'épreuve se compose **d'une partie écrite** et **d'une partie orale**, chacune comptant pour moitié de la note finale.

## Partie écrite

**Durée** : 4 heures

**Objectifs** : l'épreuve vise à évaluer la maîtrise par le candidat des attendus du programme, pour le cycle terminal, de l'enseignement de spécialité langues, littératures et cultures étrangères et régionales – Anglais, monde contemporain.

### Structure :

Exercice 1.a : élaboration d'une synthèse, en 300 mots environ, d'un dossier documentaire, guidée par une consigne. Le dossier documentaire est composé de trois ou quatre documents, dont au moins un article de presse et un document iconographique (image, graphique, carte, etc.), adossés à une des thématiques au programme de l'enseignement de spécialité du cycle terminal. La longueur cumulée des textes est comprise entre 4 000 et 5 000 signes, blancs et espaces compris.

Exercice 1.b : compte rendu en français des idées principales d'un extrait ou de l'un des textes présents dans le dossier.

Exercice 2 : écrit argumentatif, prenant appui sur le dossier, dans lequel le candidat est invité à exprimer son opinion.

**Niveau visé** : C1

**Notation** : l'épreuve est notée sur 20 points (exercice 1.a : 8 points ; exercice 1.b : 4 points ; Exercice 2 : 8 points).

Une grille d'évaluation est fournie aux correcteurs.

## Partie orale

**Durée** : 20 minutes maximum

**Objectifs** : l'épreuve vise à évaluer la maîtrise, par le candidat, des attendus du programme pour le cycle terminal de l'enseignement de spécialité langues, littératures et cultures étrangères et régionales – Anglais, monde contemporain.

**Structure** : l'épreuve consiste en un oral de 20 minutes qui s'appuie sur un dossier personnel présenté par le candidat et visé par son professeur de l'année de terminale.

Le candidat remet un exemplaire de son dossier à l'examineur au début de l'épreuve. Il conserve un exemplaire qu'il utilise selon ses besoins durant l'épreuve.

Le dossier est composé de quatre à cinq documents textuels et iconographiques en lien avec une ou deux thématiques du programme du cycle terminal. Il comprend au moins un article de presse, un texte d'une autre nature et un document iconographique.

Sans temps de préparation, le candidat présente son dossier dans la langue cible pendant 10 minutes au plus pour en justifier les choix et en exprimer la logique interne. Cet exposé est suivi d'un entretien avec l'examineur d'une durée de 10 minutes au plus, également dans la langue cible. L'échange prend appui sur l'exposé du candidat, l'examineur invitant ce dernier, le cas échéant, à préciser, développer ou illustrer son propos. L'examineur peut ensuite inviter le candidat à établir des liens avec d'autres thématiques, d'autres axes d'étude du programme ou avec ses projets.

**Niveau visé** : C1

**Notation** : l'épreuve est notée sur 20 points.

Une grille d'évaluation est fournie aux correcteurs.